



## Traversée douillette des Encantats, de lacs en lacs



**Au départ d'un hôtel\*\*\* dans une jolie petite ville de montagne, chaque jour vous mènera vers de sublimes lacs tout en traversant le massif des Encantats... un vrai régal !**

**7 jours - 6 nuits - 5 jours de marche**

- Départ garanti à partir de 2
- Séjour semi-itinérant
- Sans portage
- Liberté

Code voyage :  
**FP2AREN**



### **Les points forts**

- parcours itinérant mais logement en point fixe
- un hôtel\*\*\* familial au calme dans le centre de Vielha
- de nombreux lacs au sein du parc des Encantats



Avant votre départ, pensez à vérifier la validité de la fiche technique sur notre site web.

[http://www.labalaguere.com/traversee\\_douillette\\_des\\_encantats\\_lacs\\_lacs.html](http://www.labalaguere.com/traversee_douillette_des_encantats_lacs_lacs.html)

*Un hôtel\*\*\* familial vous attend à Vielha, petite ville montagnarde fort agréable du Val d'Aran. L'hôtel, à l'accueil soigné et à la gastronomie typique, est situé dans une rue piétonne calme au cœur de la vieille ville. Le soir venu, vous pourrez flâner dans les ruelles ou profiter des nombreux bars à tapas. Au programme des randonnées, des dizaines de lacs situés dans les environs : 2 randonnées en boucle, mais aussi 3 étapes consécutives en traversée dans le massif des Encantats par le mythique GR11... Un superbe séjour tout confort !*

## ■ PROGRAMME

---

### EN GUISE DE PRÉSENTATION

#### Le Val d'Aran

Surface : 620,48 Km carrés

Habitants : 7500

Localités : 9

Chef-lieu : Viella

Département : Lleida (Espagne)

Le Val d'Aran est une contrée de haute montagne située dans la partie ouest des Pyrénées catalanes. Elle s'étend dans la tête de la vallée de la Garonne, qui présente la particularité d'être une vallée atlantique. Le VAL d'ARAN présente une situation exceptionnelle : c'est le seul territoire des anciens royaumes de Catalogne-Aragon et d'Espagne sur le versant nord des Pyrénées, tournant le dos à la péninsule Ibérique. Située sur le versant nord de la chaîne, elle est ouverte sur les plaines d'Aquitaine. Le climat y est par conséquent plus froid et plus neigeux qu'au sud des Pyrénées.

Entourée de très hauts sommets (Tuc de Molières, Besiberri, Gran Tuc de Colomers), elle compte d'importants cirques glaciaires (Saboredo, Colomers, Restanca, Mar, etc.). Outre la Garonne, qui est l'axe de la vallée où se concentre la population, c'est là que naissent la Noguera Pallaresa (NE) et la Noguera Ribagorçana (S), affluents du Sègre. Le col de la Bonaigua est la voie de passage traditionnelle vers la Catalogne. La construction du tunnel de Vielha a contribué à faciliter les communications.

Autrefois rattachée au comté médiéval de Comminges, cette contrée a rejoint la couronne catalano-aragonaise au XI<sup>e</sup> s. Au cours des dernières décennies, les activités agricoles et l'exploitation des forêts ont laissé place au tourisme, dont l'essor est favorisé par la beauté des paysages, l'engouement pour la randonnée, le ski et les sports d'aventure et par un patrimoine architectural d'un très haut intérêt.

Le Val d'Aran se distingue de l'ensemble de la Catalogne par sa personnalité propre. C'est un territoire lié par la situation géographique, l'histoire, la langue et la culture aux terres gasconnes et à la grande famille occitane mais uni librement, grâce à un pacte, à la principauté de Catalogne.

En 1175, par le traité d'Amparanza que les Aranais signèrent avec le roi Alphonse Ier, la vallée passa sous l'autorité de la couronne catalano-aragonaise.

En 1313, les Aranais décidaient, à l'occasion d'une consultation populaire, que la vallée demeurerait sous l'autorité de la couronne catalano - aragonaise et Jacques II octroyait l'ensemble de priviléges connu sous le nom de "Era Querimònia", véritable Grande Charte d'Aran, ratifiée par tous les rois jusqu'à Ferdinand VII. De plus, en 1411, le syndic d'Aran offrit l'union libre et consentie d'Aran à la principauté de Catalogne, ce que le Parlement catalan accepta.

Le décret de Nueva Planta, en 1716, supprima les institutions politiques de la Catalogne mais n'affecta pas le régime politique et administratif du val d'Aran qui, pour cette raison, ne fut pas incorporé dans l'une des neuf nouvelles divisions administratives de la principauté. Puis, en 1834, la régente supprima les institutions traditionnelles aranaises, ce qui culmina dans le coup de force du gouverneur Pascual Madoz qui imposa dans le val d'Aran le nouveau régime d'administration de l'État.

La fidélité des Aranais à leur langue et, surtout, leur très ancienne tradition politique et culturelle leur ont valu la première disposition additionnelle du Statut d'autonomie de la Catalogne. Ainsi, était réalisé le souhait exprimé par les Aranais, lors de l'élaboration du Statut d'autonomie, de reconnaître expressément leur caractère particulier.

## **JOUR 1**

Dans l'après-midi accueil et installation à l'hôtel.

## **JOUR 2**

Mise en bouche par le vallon des lacs de Baciver et ses isards.

**Temps de marche : 4h30 ou 6h. Dénivelé : + 500 ou 800m / - 500 ou 800m.**

## **JOUR 3**

Montée au Port et Lac de Rius, descente par la Restanca.

**Temps de marche : 5h30. Dénivelé : + 700m / - 700m.**

## **JOUR 4**

Les discrets lacs de Montcasau et première découverte des innombrables lacs du Cirque de Colomers.

**Temps de marche : 5h30. Dénivelé : + 700m / - 600m.**

## **JOUR 5**

Suite des joyaux de Colomers, le Port de Ratera pour une magnifique descente vers le lac de San Maurici, sous les fières Aiguilles d'Amitges et d'Encantats !

**Temps de marche : 5 à 6h. Dénivelé : + 650m / - 750m.**

## **JOUR 6**

Intime, l'Estany de Gerber se cache dans un vallon aussi discret que superbe !

**Temps de marche : 4h. Dénivelé : + 450m / - 450m.**

## **JOUR 7**

Fin du séjour après le petit-déjeuner.

*Des éléments indépendants de notre volonté (météo, niveau du groupe, aléa logistique, divers...) peuvent amener notre équipe à modifier le programme. Nous demeurerons attentifs à votre satisfaction mais votre sécurité sera systématiquement privilégiée.*

## ■ INFOS PRATIQUES

---

### DATES DE PROGRAMMATION

A votre convenance entre 20 juin et 30 septembre.

### RENDEZ-VOUS

Dans l'après-midi à l'hôtel à Vielha (en Espagne, à 30 minutes de route de la frontière). Possibilité d'être pris en charge à Saint-Gaudens (avec supplément), Tarbes et Toulouse (nous consulter).

### FIN DU SÉJOUR

Fin du séjour après le petit-déjeuner à Vielha.

### ACCÈS AU LIEU DE RV

À Montréjeau (A64 ou N117) entre Tarbes et Toulouse, prendre direction Espagne - Lérida par la N125. Frontière à Fos, continuer vers Vielha par la N230. À Vielha, direction Salardù par la C142.

### PARKING

Vous pouvez garer votre voiture au parking de l'hôtel.

### DÉPART GARANTI À PARTIR DE (PERS.)

2

### NIVEAU

De 4 à 6h de marche sur sentier sans difficultés techniques.

### PORTAGE

Vous ne porterez que vos affaires pour la journée.

### HÉBERGEMENT

6 nuits en hôtel\*\*\* remarquablement situé au centre de Vielha.

### REPAS

Dîners servis à l'hôtel. Les repas de midi ne sont pas compris dans le tarif. Vous pouvez vous-même confectionner vos pique-niques.

### DÉPLACEMENTS

En fonction des effectifs, les transferts sont effectués en taxis, bus ou minibus.

### ORGANISATION

Véhicule personnel nécessaire pour les transferts au départ des randonnées J2 et J6.

### LE PRIX COMPREND

6 nuits en demi-pension, les transferts matin/soir des J3, J4 et J5, un carnet de voyage avec topoguide et carte pour 1 à 4 personnes.

### LE PRIX NE COMPREND PAS

Les repas de midi, les transferts J2 et J6 (à effectuer avec votre véhicule), les frais d'inscription, l'assurance.

## **FORMALITÉS**

Carte d'identité ou passeport en cours de validité ; évitez les cartes d'identité ayant une date de fin de validité dépassée. N'oubliez pas dans votre sac à dos, le contrat d'assistance-rapatriement.

Au minimum 15 jours avant votre départ, demandez à la sécurité sociale une carte européenne ou une attestation européenne valable 3 mois afin d'éviter l'avance obligatoire de frais médicaux.

Si vous vous déplacez en véhicule en Espagne, sont obligatoires sous peine d'amende : gilet fluorescent + 2 triangles de signalisation.

## **CONTENU POCHE TTE VOYAGE**

Dans le mois précédent le départ et après réception du solde de votre séjour, nous vous enverrons une pochette voyage comprenant tous les documents nécessaires à la réalisation de votre randonnée : une fiche pratique détaillant le déroulement de votre séjour (horaires de rendez-vous, transferts, contacts et adresses des hébergements...) un topoguide détaillant votre itinéraire et le plus souvent complété d'informations culturelles, naturalistes etc., cartes (parfois intégrées au topoguide), ainsi que les documents contractuels (facture, contrat d'assurance) et des étiquettes pour vos bagages. Sur certains séjours ou à certaines périodes, nous pouvons être contraints d'expédier votre pochette à l'hébergement du premier jour ; nous vous en informerons aussi tôt que possible.

## **■ ÉQUIPEMENT**

### **CONSEILS POUR LE CHOIX DE VOTRE ÉQUIPEMENT**

**Pour le haut du corps :** quelle que soit la région ou la saison, le principe des 3 couches respirantes (Tee-shirts - pull ou veste chaude - surveste imperméable/coupe-vent) permet de répondre à la plupart des situations.

Opter pour des vêtements qui sèchent rapidement -fibres synthétiques- et proscrire le coton (séchage trop lent => inconfortable). La laine est une fibre naturelle qui possède aussi d'excellentes qualités et qui, grâce aux nouveaux procédés de fabrication, connaît un retour en force dans la confection des vêtements Outdoor.

Pensez à vous couvrir avant d'avoir froid, mais surtout à vous découvrir avant d'avoir trop chaud : la sueur est l'ennemi du randonneur -surtout en hiver- car elle humidifie les vêtements qui sont rapidement glacés. Proscrire les anoraks, qui peuvent transformer une agréable randonnée en véritable calvaire !

**Pour le bas du corps :** shorts et pantalons en toile solide, en matière synthétique, permettent aussi un séchage rapide et procurent donc plus de confort.

Apportez un soin particulier au choix des chaussettes : prenez des chaussettes de randonnée, renforcées (solidité) et à coutures plates (pour éviter les ampoules). En hiver, choisissez des chaussettes chaudes. Dans ce domaine aussi, proscrire le coton.

### **LES BAGAGES**

Pour votre séjour, prévoyez :

- 1 sac de voyage par personne (ou valise à roulette). Ne prenez pas un bagage trop volumineux afin d'éviter des soucis d'encombrement du bus ou d'organisation logistique.

Sur les séjours itinérants ou semi-itinérants, limitez également le poids à 10-12 kgs, car l'accès malaisé à certains hébergements pourrait compromettre la livraison des bagages.

Evitez absolument d'y laisser des objets fragiles et/ou de valeur.

- 1 sac à dos de 35-40 litres environ, avec ceinture ventrale et un dos bien aéré pour votre confort

## **LES VETEMENTS**

- 1 chapeau, ou casquette, ou foulard
- 1 bonnet, ou bandeau en polaire et/ou un tour de cou
- 1 paire de gants chauds
- des tee-shirts en matière respirante à manches courtes (1 tous les 2-3 jours) et 1 ou 2 à manches longues
- 1 veste chaude type polaire (voire déperlante type "softshell") ou type "primaloft" (chaud et compressible)
- 1 veste coupe-vent imperméable et respirante type "gore-tex" avec capuche
- 1 pantalon de trekking solide et déperlant
- 1 short ou short 3/4, confortable et solide
- des sous-vêtements
- 1 maillot de bain et 1 serviette qui sèche rapidement (facultatif en vue d'éventuelles baignades)
- des chaussettes de randonnée (au moins 1 paire tous les 2 jours) à bouclettes, en synthétique et/ou en laine
- 1 paire de chaussures de randonnée tenant bien la cheville et imperméables, à semelle type "Vibram". À éprouver impérativement avant votre séjour.
- 1 paire de guêtres (facultatif)
- des vêtements et chaussures confortables pour le soir

## **LE MATERIEL A EMPORTER**

- 1 grand sac plastique à glisser dans votre sac à dos afin de protéger vos affaires des intempéries et/ou 1 sur-sac
- 1 pochette étanche avec : votre contrat d'assistance, vos papiers d'identité, carte vitale et tout autre document mentionné dans la rubrique formalités
- 1 protège-carte étanche (qui peut aussi servir de pochette étanche pour les documents mentionnés précédemment)
- 1 boussole
- 1 GPS (facultatif)
- 1 parapluie solide et léger (facultatif mais très utile en cas de pluie)
- 1 paire de bâtons (facultatif)
- 1 paire de lunettes de soleil de bonne qualité (protection niveau 3) couvrant bien les côtés + crème solaire avec un bon indice de protection et écran labial (le tout systématiquement dans le sac à dos)
- 1 gourde isotherme ou aluminium de 1,5 litre mini ou gourde souple type Platypus (déconseillée en hiver) ou une simple bouteille en plastique
- 1 petit thermos 50 cl (facultatif et surtout utile en hiver si vous souhaitez amener thé, café...)
- 1 gobelet plastique ou aluminium avec anse isolée
- 1 couteau de poche pliant (type Opinel)
- pour le pique-nique : couverts et 1 boîte plastique de 0,5 litre minimum type Tuperwear (utile si vous souhaitez emporter des salades pour votre pique-nique)
- nécessaire de toilette
- boules Quiès ou tampons Ear (contre les ronflements de voisinage ou autres nuisances sonores)
- des mouchoirs
- du papier toilette

- 1 briquet (attention à ne pas provoquer d'incendie ; donc à n'utiliser qu'en cas de nécessité et avec un maximum de précautions)
- 1 frontale ou lampe de poche + couverture de survie : à mettre systématiquement dans le sac à dos, un retard imprévu suite à un incident peut subvenir même au cours d'une randonnée facile
- des lunettes de rechange (si vous portez des lunettes de vue)
- appareil photo, jumelles, matériel de peinture... (facultatif)

## **LA PHARMACIE**

Prévenez vos compagnons de voyage de toute maladie, traitement ou autre allergie qui pourraient compliquer une prise en charge médicale en cas d'incident, ou tout malaise éventuel qui pourrait vous arriver en cours de randonnée

- vos médicaments habituels
- médicaments contre la douleur : paracétamol de préférence
- médicaments contre les troubles digestifs
- pastilles contre le mal de gorge
- bande adhésive élastique, type Elastoplaste en 5 ou 8 cm de large x 2,5 m.
- pansements type Steri-Strip
- jeux de pansements adhésifs + compresses désinfectantes
- double peau (type Compeed ou SOS ampoules)
- pince à épiler
- petits ciseaux
- vitamine C
- pince à échardes
- gel désinfectant utile pour se laver/désinfecter les mains (type "Stérilium gel")

## **AUTRES PRÉCISIONS**

*N'oubliez ni votre bonne humeur, ni votre curiosité !*

## **■ EN SAVOIR PLUS...**

---

### **ADRESSES UTILES**

Office de Tourisme Espagnol, 43 rue Decamps, Paris. Tél : 01 45 03 82 56  
Ambassade d'Espagne, 22 av. Marceau, Paris. Tél 01 44 43 18 00

## **■ ASSURANCES**

---

*Conformément à la réglementation de notre profession, La Balaguère est assurée en Responsabilité Civile Professionnelle. Cependant, chaque participant doit être titulaire d'une responsabilité civile individuelle ainsi que d'une garantie individuelle multirisque dans le but de se protéger des incidents ou accidents pouvant survenir avant ou pendant la randonnée ou le voyage.*

**Nous vous rappelons qu'une carte de crédit ne couvre en général que l'assistance rapatriement et pas l'annulation de votre voyage, et ce, à condition d'avoir utilisé cette carte pour payer l'intégralité du voyage.**

Nous vous proposons 3 formules d'assurance au choix à souscrire au moment de l'inscription.

## Forfait N°1 : assurance annulation simple à 2,5 %

Cette assurance permet le remboursement des sommes engagées (à l'exclusion des frais d'inscription et du coût de l'assurance) en cas d'**annulation** liée à l'une des causes ci-après : **accident grave, maladie ou décès** de l'assuré, de son conjoint ou de l'accompagnant, ainsi que de certains membres de leur famille.

## Forfait N°2 : assurance annulation simple ET assistance/rapatriement à 3,7 %

Cette assurance permet, en plus des garanties décrites dans le forfait N°1,

- de profiter de **prestations d'assistance** en cas de maladie ou blessure au cours du voyage ainsi que la **prise en charge de votre rapatriement** à votre domicile si nécessaire.
- d'être remboursé au prorata temporis (hors frais de transport et avec un délai de carence) en cas d'**interruption de séjour** suite à un accident, au décès d'un proche ou à certains sinistres.

## Forfait N°3 : forfait "super multi-risques" : 4,8 %

Cette assurance propose, en plus des garanties décrites dans les forfaits N°1 et N°2,

- une garantie annulation plus étendue avec le remboursement des sommes engagées (déduction faite d'une franchise) en cas d'**annulation pour toute cause justifiée** y compris le **départ impossible** lié à un cas de force majeure
- la prise en charge d'une partie des frais sur place en cas de **retour impossible** lié à un cas de force majeure
- un dédommagement (plafonné) pour **la perte, le vol ou la destruction de bagages**
- le paiement d'une indemnité pour un **retard de livraison de bagages** de plus de 48H

Vous recevrez avec la confirmation de votre inscription un extrait des conditions générales du contrat choisi. Veuillez le lire attentivement pour connaître les exclusions au contrat, les montants des franchises, les formalités de déclaration. Emportez ce document avec vous lors de votre voyage. La durée de validité de toutes les garanties correspond aux dates de voyage indiquées sur la facture et ne s'applique qu'aux prestations vendues. Pour les départs et les retours différés, nous consulter.

**Attention :** si vous souscrivez uniquement le contrat N° 1 (assurance annulation simple), cela signifie que vous possédez votre propre assurance assistance-rapatriement (liée notamment à certaines cartes de crédit). Nous vous conseillons de bien vérifier votre contrat et les garanties couvertes. Dans ce cas, nous vous demandons de nous indiquer lors de votre inscription le nom de votre compagnie et votre numéro de contrat. Mais sachez que vous assumerez, de ce fait, la responsabilité des risques encourus, notamment peut-être l'avance de certains frais.

**Important :** Si vous devez utiliser l'assistance en cours de voyage, vous devez impérativement obtenir l'accord préalable d'Europe Assistance avant de prendre toute initiative ou d'engager toute dépense en téléphonant au : 33 1 41 85 85 85 et en rappelant le n° de contrat . 58 662 860.

## ■ CERTIFICATION ATR

---

La Balaguère est membre fondateur d'ATR « Agir pour un Tourisme Responsable ».

La certification « Vers un Tourisme Responsable » nous a été décernée en septembre 2009 par l'AFNOR certification.

À partir de valeurs communes basées sur le respect, la solidarité et la qualité, ATR a pour objectif d'harmoniser les pratiques professionnelles de ses membres. La certification impose de respecter des critères exigeants :

- promouvoir un tourisme qualitatif pour une découverte authentique et un développement durable des régions d'accueil;
- veiller au respect de la législation du pays en matière de tourisme et de sous-traitance;
- veiller à ce que les retombées économiques soient le plus justement réparties entre les acteurs de nos voyages et assurent une juste rémunération des services ;
- respecter et vous sensibiliser aux usages et différences culturelles des régions d'accueil;
- respecter l'environnement et le patrimoine culturel et naturel;
- vous informer de façon transparente et sincère sur les conditions de votre voyage.

Nous vous invitons à partager nos engagements en vous référant notamment à la charte éthique du voyageur qui se trouve dans votre dossier voyage et qui vous accompagnera dans cette démarche. Plus d'informations sur la certification ATR sur [www.tourisme-responsable.org](http://www.tourisme-responsable.org)

## ■ CONTACTS

---

Si nous n'avons pas répondu à toutes vos questions,

- consultez notre site sur : [www.labalaguere.com](http://www.labalaguere.com)
- appelez-nous au : 05 62 97 46 46
- envoyez-nous un fax au : 05 62 97 43 01
- un e-mail : [labalaguere@labalaguere.com](mailto:labalaguere@labalaguere.com)
- ou encore, écrivez nous à : La Balaguère Route du Val d'Azun, BP3 F 65403 Arrens-Marsous cedex

### EN CAS D'URGENCE ABSOLUE

Si vos proches doivent vous contacter pendant ce séjour, Faites appeler le 05 62 97 46 46, nous vous mettrons en relation.



CHAQUE PAS NOUS RAPPROCHE

